

**NOM DU MINISTÈRE : JUSTICE**

NUMÉRO	NOM DU PROGRAMME	DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROGRAMME	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES	MODIFICATIONS SOUHAITÉES	ADAPTABILITÉ	RÉGIONALISATION	ÉQUITÉ, ACCESSIBILITÉ,	BONIFICATION, MAINTIEN, CREATION DE PROGRAMMES	ALLÈGEMENT DE PROCÉDURES	MODIFICATION LÉGISLATIVE	ARRIMAGE INTERMINISTÉRIEL	INTERSECTORIALITÉ RÉGIONALE
					A	R	E	B	L	M	R	
200	Aide juridique  <u>FICHE PRÉSENTÉE PAR :</u> Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL)	Fournir l'assistance juridique aux personnes à faible revenu	Le pourcentage lavallois de personnes âgées vivant sous le seuil de faible revenu est l'un des plus élevé au Québec. Or, la plupart de ces personnes n'ont pas droit à l'aide juridique.  Les démunis ne peuvent avoir accès à la justice parce qu'ils ne peuvent en supporter les coûts.	Pour la région et tout le Québec, il faut hausser les barèmes d'accessibilité à l'aide juridique				B				
201	Subventions en cas d'intempéries  <u>FICHE PRÉSENTÉE PAR :</u> Ville de Laval	Subventions à la suite d'inondations dues au frasil de janvier 2004 et aux embâcles du printemps 2003 au pont de Terrebonne.	Nombre des documents demandés, par exemples toutes les cartes de temps ou toutes les pièces justificatives et des questions posées en regard de la subvention accordée : 421 000 \$ de subvention pour 1 552 000 \$ dépensés pour les inondations et 5 000 \$ de subvention sur 300 000 \$ pour les embâcles.	Simplifier les contrôles et faire confiance aux professionnels.					L			